



LE DÉPARTEMENT

LE JOURNAL DE MON DÉPARTEMENT

www.gers.fr



Hors-Série

SPÉCIAL ROUTES : LE DÉPARTEMENT AGIT POUR VOS DÉPLACEMENTS

ENTREtenir

Politiques et programmes
d'entretien
P.6

RÉPARER

Prévention et changement
climatique
P.15

DÉVELOPPER

En mouvement vers les
nouvelles mobilités
P.18

INVESTIR

Chantier de mise à 2x2
Voies de la D1124
P.20

SOMMAIRE

ENTRETENIR

► **P.4 & 5** : Routes et mobilités : le Gers trace sa route vers l'avenir

SURVEILLER

► **P.6 à 9** : Un engagement quotidien au service des usagers

MESURER

► **P.11** : Comment le Département mesure le trafic routier dans le Gers

INTERVENIR

► **P.12** : Les patrouilleurs, sentinelles du réseau routier

RÉPARER

► **P.14** : Garantir la continuité du réseau routier face aux aléas

INNOVER

► **P.17** : Le laboratoire routier

DÉVELOPPER

► **P.18** : Un Gers en mouvement vers les nouvelles mobilités

INVESTIR

► **P.20** : La gestion de la RD 1124 : un enjeu majeur pour le Département

ACCOMPAGNER

► **P.22** : Ingénierie voirie : l'expertise au service des collectivités

INFORMER

► **P.23** : Info Routes : Rester informé, c'est mieux circuler



« Tracer la route d'un Gers connecté et tourné vers l'avenir »

Au 1er janvier 2024, notre Département a pris un nouvel élan : 238 km d'anciennes routes nationales et 200 ponts supplémentaires ont rejoint notre réseau, portant à plus de 3 800 km la voirie gérée par le Conseil départemental. Ce changement d'échelle confirme notre rôle central dans l'aménagement et le désenclavement du Gers.

Investir dans nos routes, c'est investir dans la vitalité de notre territoire. Les grands chantiers en cours – comme la mise à 2x2 voies de la RN 124 – et l'entretien quotidien de nos infrastructures permettent non seulement de faciliter les déplacements, mais aussi de soutenir notre attractivité économique et touristique.

Cet effort repose sur une organisation solide et sur l'engagement de 367 agents départementaux, mobilisés toute l'année pour assurer un réseau sûr, fluide et performant, quelles que soient les conditions. Leurs compétences, leur réactivité et leur sens du service public sont une fierté pour notre collectivité.

Dans le même temps, nous préparons l'avenir : choix de matériaux plus économes en énergie, gestion écologique des accotements, zéro pesticide, développement de voies vertes et de pistes cyclables... autant d'actions qui traduisent notre volonté de conjuguer performance et respect de l'environnement.

Les routes ne sont pas qu'un ruban de bitume : elles incarnent notre ambition pour un Gers connecté, accueillant et solidaire. C'est cette ambition qui guide notre action au quotidien et oriente nos choix pour les années à venir.

PHILIPPE DUPOUY

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS

Retrouvez l'intégralité des articles du journal en ligne et nos reportages vidéos sur

gers.fr
/MONJOURNAL



“ La route est bien plus qu'un simple moyen de déplacement : elle est le lien qui unit nos territoires, soutient notre économie locale et accompagne le quotidien de chacun. Aujourd'hui, avec le transfert des routes nationales au Département, nous franchissons une étape majeure dans la gestion de nos infrastructures routières. Cette responsabilité accrue nous engage à redoubler d'efforts pour répondre aux attentes de sécurité, d'innovation et de durabilité. La sécurité routière est au cœur de nos priorités. Elle guide chacune de nos actions. Nous savons que les routes sûres sont indispensables pour protéger tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. Nous souhaitons également faire de notre réseau un levier d'innovation et de transition écologique.

En développant des pistes cyclables, des voies vertes et des solutions de mobilité douce, nous offrons à chaque Gersois des alternatives de déplacement plus respectueuses de l'environnement, accessibles et adaptées aux besoins du quotidien comme aux loisirs. Enfin, nous avons à cœur d'offrir un réseau routier qui garantit un large éventail de possibilités de déplacement, en conjuguant qualité de service, fluidité et sécurité.

À travers ce supplément spécial dédié aux routes, nous vous invitons à découvrir les coulisses de notre Direction Routes et Mobilité et ses actions diverses, reflets de notre engagement en faveur d'un réseau routier moderne, sûr et durable, au service de tous les habitants du Gers.”

Jean-Pierre Cot
Vice-Président du Conseil
départemental du Gers en charge
des Routes



“ Le transfert des routes nationales au Département est un défi à relever pour la collectivité et son administration, ce qui incite à mobiliser et enrichir notre expertise technique et notre efficacité opérationnelle pour une gestion durable de l'ensemble du réseau départemental. Cette évolution s'appuiera sur une dynamique historique dans le Gers, d'innovation dans la gestion de nos infrastructures : optimisation dans la mobilisation et la fabrication des matériaux pour des chaussées, déploiement de technologies intelligentes pour anticiper les besoins de maintenance, ou encore intégration de solutions connectées pour fluidifier le trafic.

Notre priorité ? Un réseau performant, adapté aux enjeux climatiques et aux besoins des usagers, grâce à des équipes engagées et une collaboration étroite avec les acteurs locaux. C'est notre engagement pour offrir aux Gersois un réseau routier performant, adapté aux défis climatiques et aux évolutions des usages, tout en préservant l'équilibre économique et environnemental de notre territoire.”

Thierry Cayret
Directeur général adjoint
investissements et territoires



“ Le transfert de 238 kilomètres de routes nationales, dont des tronçons en 2x2 voies, renforce notre rôle central dans la gestion des infrastructures routières du Gers. Cela accroît notre champ d'intervention et nous confère de nouvelles responsabilités, comme la mise en 2x2 voies de la RN 124, tout en intégrant des agents de l'État au sein de nos équipes. Ce changement nécessite d'adapter nos stratégies et ressources pour garantir une qualité de service homogène et durable et des conditions de circulation sûres.

Notre ambition est de bâtir un réseau routier résilient et durable, adapté aux besoins des habitants tout en respectant notre ruralité. Cela inclut la modernisation des axes prioritaires, le développement des alternatives de mobilité durable comme les liaisons cyclables, les infrastructures favorisant le report multimodal, et l'intégration des nouvelles technologies pour optimiser la gestion des infrastructures.

Nous sommes déterminés à relever ces défis avec sérieux et ambition, pour offrir à nos concitoyens un réseau routier sûr, accessible et en adéquation avec les exigences actuelles et futures.”

Nathalie Rougeoreille
Directrice de la Direction
Routes et Mobilités du
Département du Gers





Routes et mobilités : le Gers trace sa route vers l'avenir

Depuis le 1er janvier 2024 et le transfert des routes nationales, le Département du Gers a pris un nouveau tournant : 238 km de routes et 200 ponts supplémentaires sont désormais sous la responsabilité du Département, qui gère ainsi plus de 3 800 km de voirie et 1 264 ouvrages d'art. Une évolution stratégique pour mieux répondre aux besoins de mobilité des Gersois et des Gersoises, très attachés à la voiture. Cette nouvelle ambition est portée par une organisation repensée : la Direction Départementale des Infrastructures (DDI) devient désormais la Direction Routes et Mobilités (DRM)

Entretenir, moderniser, sécuriser

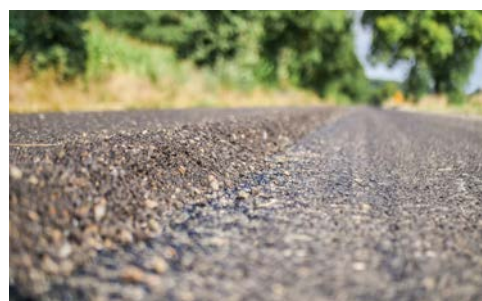
Toujours chargée de l'entretien et de l'aménagement du réseau, la DRM renforce aussi son action en faveur des mobilités douces. Objectif : un réseau plus sûr, plus confortable, plus performant. Parmi les chantiers phares, la mise à 2x2 voies de la RD 1124 (ex RN 124) entre Toulouse et Auch, dont le tronçon Gimont-L'Isle-Jourdain devrait être terminé en 2027. Chaque année, la DRM rénove 265 km de chaussée, entretient 400 km de signalisation et surveille les 1 264 ponts du département. En hiver, ses équipes assurent la sécurité même par neige ou verglas.



367 agents sur tous les fronts

Ce travail repose sur une organisation solide : 367 agents, dans une trentaine de métiers. Les services centralisés gèrent budgets, marchés, grands travaux, formation, prévention, programmation et expertise routière (ponts, chaussées, équipements, dépendances vertes, exploitation). Sur le terrain, les unités territoriales entretiennent routes, ponts, pistes cyclables ou sentiers.

Une équipe spécialisée gère aussi les marquages au sol, les carrefours et le parc de véhicules.



Des routes plus vertes

Engagé depuis les années 2000 dans une démarche de « route durable », le Département a renforcé son action avec le plan **Gers Croissance Verte**. Enrobés à froid, bitume à l'émulsion, gestion écologique des accotements, valorisation des déchets d'entretien : autant d'innovations au service de l'environnement. Depuis 2018, aucun pesticide n'est utilisé, un choix fort pour la santé des agents et la biodiversité.

Mobilités douces et désenclavement : un territoire en mouvement

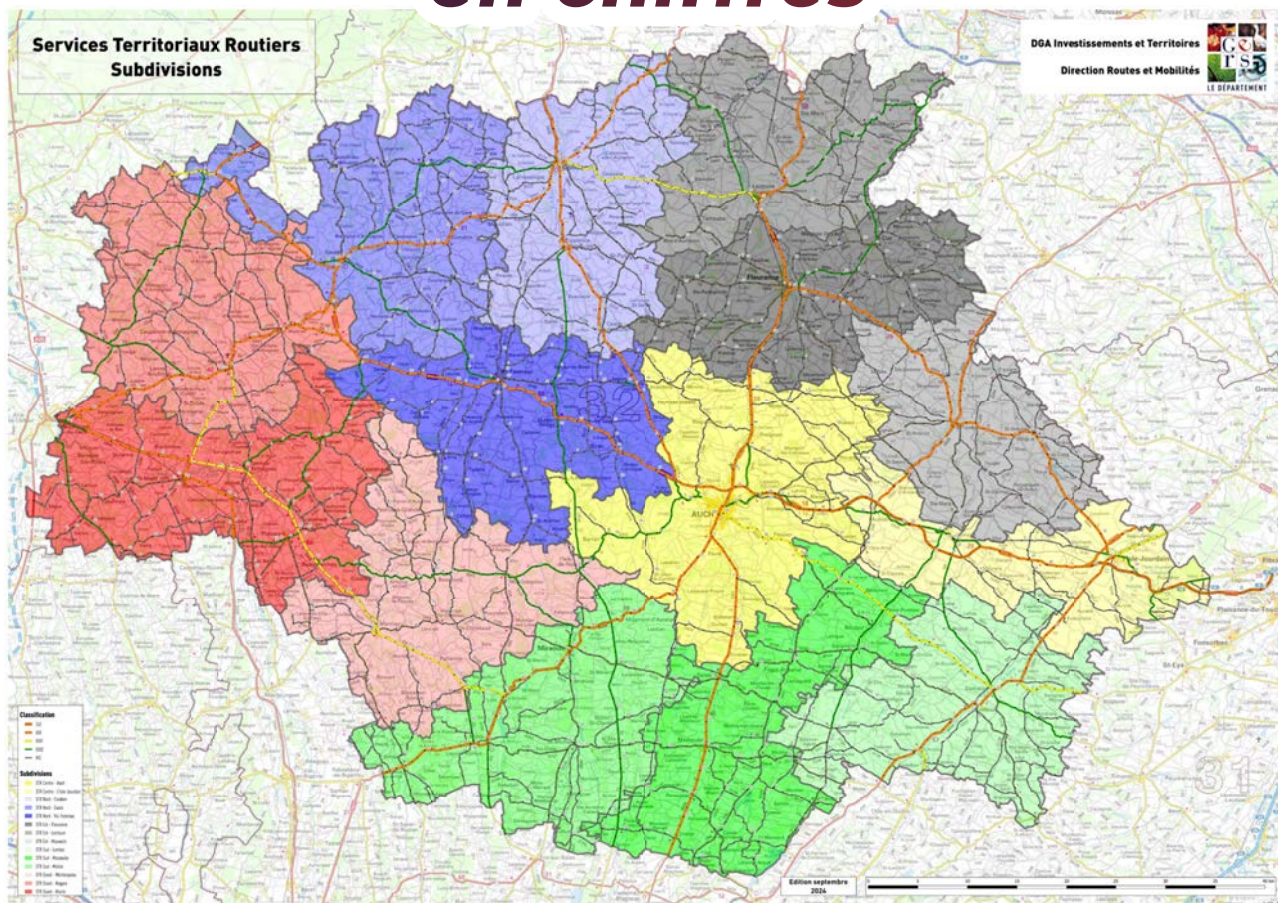
S'adapter aux défis climatiques et aux attentes citoyennes, c'est aussi promouvoir des alternatives à la voiture. La DRM développe ainsi la Voie Verte de l'Armagnac (33 km entre Condom et Eauze), et la piste cyclable Auch-Toulouse. Le désenclavement reste une priorité, avec des aménagements majeurs sur les ex-routes nationales, dont le contournement d'Auch et de Pavie.

La Direction Routes et Mobilités incarne aujourd'hui un service clé pour un Gers plus accessible, plus sûr, et résolument tourné vers la transition écologique.



Les agents des routes du Département et anciens agents de la DIRSO (État) qui ont intégré les effectifs de la collectivité, réunis à Circa à l'occasion du transfert des routes nationales au Conseil départemental.

Le réseau routier départemental en chiffres



6257
km²

463
communes

50M€

Budget 2025
Investissement et
Fonctionnement

495
km de mobilités douces

3800
km de routes

1264
ponts

124
murs de
soutènement

- Réseau principal structurant (RIR dont 2*2 voies et ex RN, et RID1) : **700 km**
- Réseau secondaire de desserte locale (RID1 et RIC) : **3 100 km**



ENTREtenir

Un engagement quotidien au service des usagers

Le Conseil départemental du Gers est chargé de l'entretien d'un vaste réseau routier 3800 km et de 1200 ouvrages d'art. Cette mission essentielle garantit non seulement la sécurité des usagers, mais aussi la pérennité des infrastructures et la fluidité du trafic. Que ce soit pour les chaussées, les ouvrages d'art, les équipements routiers ou les opérations de fauchage, un programme d'entretien rigoureux est mis en place pour anticiper les dégradations et maintenir un réseau performant et sécurisé.

Les chaussées : veiller à la qualité des routes

La maintenance des chaussées, programmée par le Service Patrimoine et Entretien de la DRM, est une priorité car leur état influe directement sur la sécurité des usagers. Les actions menées concernent notamment :

- La réfection complète ou partielle des couches de roulement : la chaussée des routes doit être renouvelée périodiquement pour éviter l'apparition de nids-de-poule, fissures ou affaissements qui peuvent rendre la circulation dangereuse.

- Le traitement préventif : En fonction des conditions climatiques et de la fréquentation des routes, le Département applique des traitements préventifs (colmatage ou enrobage superficiel) pour limiter la dégradation des chaussées et prolonger leur durée de vie.

Des campagnes annuelles de revêtement des chaussées du réseau secondaire sont programmées chaque année. Elles consistent à répandre sur la chaussée des minces couches de bitume recouvertes de gravillons pour imperméabiliser la chaussée et assurer la rugosité et le drainage de la couche de roulement.



Les ouvrages d'art : garantir la stabilité des ponts et murs de soutènement

Le Département surveille et entretient plus de 1200 ouvrages d'art, qu'il s'agisse de ponts, de tunnels ou de murs de soutènement. Ces infrastructures, souvent soumises à de fortes contraintes physiques et climatiques, font l'objet d'un programme spécifique.

Les équipements routiers : signalisation et dispositifs de sécurité

En plus des chaussées et ouvrages d'art, le réseau routier du Gers comprend une multitude d'équipements indispensables à la sécurité et au confort des usagers, qui sont régulièrement entretenus ou remplacés. Parmi ces équipements, on retrouve les panneaux de signalisation, les dispositifs de retenue routière (DRR) ou glissières de sécurité ou encore les marquages au sol. Autant de missions dont se charge le service du Parc Routier.



Le fauchage

L'entretien des routes représente près de 70 % de l'activité de la Direction Routes et Mobilités du Département. Chaque année, deux campagnes sont organisées par les Services Territoriaux Routiers du Département, en avril-mai et en juillet, pour nettoyer les accotements des 3800 km de routes départementales, incluant depuis le 1er janvier 2024 les anciennes routes nationales.

Ces campagnes de fauchage sont mises en œuvre par les Services Territoriaux Routiers (ex-SLA).



“ L'entretien du réseau routier départemental du Gers est une mission continue et essentielle pour garantir la sécurité, la durabilité et le confort des usagers. ”

David Cubero
Agent d'exploitation au STR Ouest,
subdivision de Montesquiou

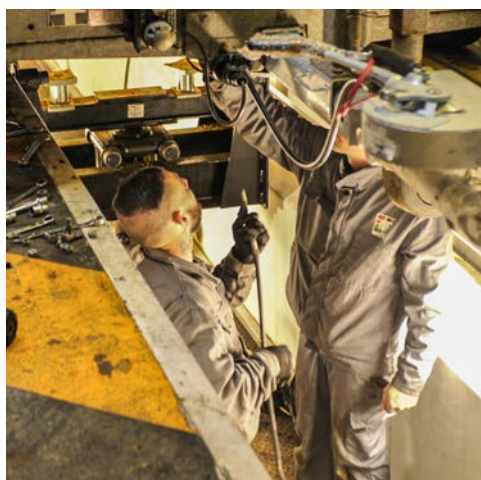


► LE PARC ROUTIER : CENTRE NÉVRALGIQUE DU RÉSEAU GERSOIS

Revêtement routier du réseau secondaire, marquage des routes, maintenance des véhicules... Le Parc Routier du Conseil départemental du Gers est une pièce maîtresse de la Direction Routes et Mobilités. Il fonctionne un peu comme une entreprise de travaux publics. C'est un service opérationnel, c'est-à-dire qu'il est directement sur le terrain pour réaliser les revêtements routiers en enduits, assurer la mise en œuvre des marquages routiers et réparer les glissières de sécurité endommagées. Le Parc Routier fonctionne avec trois pôles complémentaires :

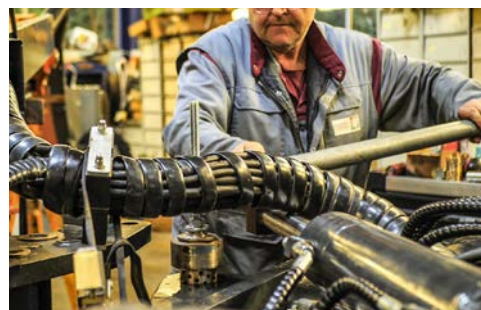
- L'atelier entretient plus de 500 véhicules du Département, dont des poids lourds, véhicules légers et tracteurs.
- Les travaux routiers interviennent pour réaliser les chantiers inscrits dans le programme d'entretien : réfection de la chaussée, peinture au sol, mise aux normes ou remplacement des glissières de sécurité (la pose des panneaux de signalisation est confiée aux subdivisions). Ces opérations sont menées en lien étroit avec le Service Patrimoine et Entretien (SPE), qui programme les travaux et en assure le suivi.
- Les ressources et moyens gèrent les commandes de pièces, la flotte de véhicules et la partie administrative, garantissant la bonne articulation entre les services.

Le Département a fait le choix de réaliser un grand nombre de travaux en interne, qu'ils soient planifiés ou non. Une stratégie qui permet plus de réactivité, de maîtrise des coûts et de valorisation des compétences des agents départementaux.



“ Le Parc Routier, qui travaille en lien permanent avec les STR, est une véritable force d'intervention rapide de la Direction Routes et Mobilités, aussi bien sur le réseau routier du territoire que sur les dépannages grâce à son atelier. ”

Stephan Saint-Lary,
Chef du service Parc Routier



EN CHIFFRE

200 KM / AN

c'est ce que représente la campagne annuelle d'entretien de la chaussée avec un enduit superficiel d'usure assurée par une vingtaine d'agents de mai à août.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département met en œuvre depuis 15 ans un « fauchage raisonné ». Une méthode d'entretien pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et économiques qui impliquent un fauchage tardif et une hauteur de coupe qui respecte la biodiversité.



Le service Patrimoine et Entretien : les experts de nos routes

Au sein du Conseil départemental du Gers, le Service Patrimoine et Entretien (SPE) joue un rôle clé pour garantir des routes sûres et bien entretenues. Son champ d'action est large : rénover les chaussées, entretenir les ponts, mais aussi veiller à la bonne visibilité et sécurité des routes grâce aux panneaux de signalisation, marquages au sol, glissières et autres équipements de sécurité.

Derrière ces missions, des techniciens spécialisés mettent leur expertise au service du réseau routier départemental. Leur travail ? Analyser, innover, appliquer les normes en vigueur, mais aussi planifier les travaux à réaliser, en fixant les priorités en fonction de l'état des infrastructures. Ils assurent également le suivi financier des chantiers, pour que chaque euro investi dans nos routes soit utilisé de manière efficace.

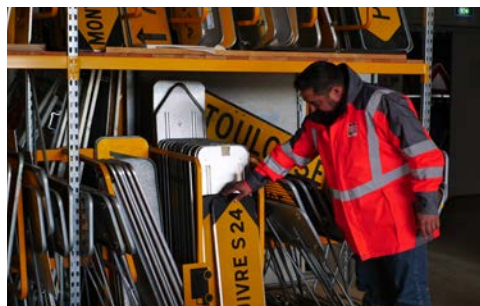


Zoom sur... les Services Territoriaux Routiers



Depuis le **1^{er} octobre 2024**, le Département du Gers a réorganisé ses services routiers pour intégrer les anciennes routes nationales (N124, N21, N224, N524). Objectif : une gestion de proximité plus efficace ! **Les Services Locaux d'Aménagement** deviennent les **Services Territoriaux Routiers (STR)**, répartis en 5 zones : Sud (Masseube), Nord (Valence), Est (Mauvezin), Ouest (Plaisance) et Centre (Auch-L'Isle-Jourdain). Résultat : des équipes renforcées, des moyens adaptés, une meilleure réactivité... et toujours le même engagement pour l'entretien de vos routes. Les **Services Territoriaux Routiers (STR)** du Département veillent en effet chaque jour à la sécurité et au confort des usagers de la route. Leurs missions couvrent un large spectre : du déneigement et salage en période

hivernale à l'entretien des accotements (fauchage, débroussaillage), en passant par la maintenance des chemins de randonnée. Leur objectif : garantir en toutes saisons des conditions de circulation sûres et fluides, pour les automobilistes comme pour les randonneurs.



“ Les STR assurent l'entretien des routes , ainsi que de leurs dépendances, afin de garantir à l'ensemble des Gersois des bonnes conditions de circulation et de sécurité. ”

Jérôme Lafitte
Chef du STR Nord
à la subdivision de Condom



i INFOS USAGERS

Depuis le transfert des Routes Nationales (RN) au Conseil départemental du Gers, celles-ci ont été renommées en Routes Départementales (RD). Voici les nouvelles dénominations :

- La RN 124 devient la RD 1124
- La RN 21 devient la RD 1021
- La RN 524 devient la RD 824
- La RN 224 devient la RD 724
- La RN 542 devient la RD 742

La DRM partenaire des événements cyclistes

Lorsque des événements se déroulent sur les routes départementales, comme le Tour de France ou la Route d'Occitanie, c'est toute une organisation qui se mobilise en coulisses pour garantir la sécurité de tous. En première ligne : la Direction Routes et Mobilités (DRM) du Conseil départemental. Ses agents veillent à la bonne tenue de ces événements d'envergure sur le domaine public routier.

Signalisation temporaire, gestion des flux de circulation, information des usagers : la DRM déploie un dispositif complet pour assurer une cohabitation fluide entre spectateurs, participants et riverains. En amont, des travaux de réfection ou d'aménagement peuvent être réalisés pour garantir une chaussée impeccable. Pendant l'événement, les agents interviennent en temps réel pour sécuriser le tracé.

Une fois l'événement passé, ils remettent la route en état pour un retour rapide à la normale. Un engagement discret mais essentiel au bon déroulement de ces rendez-vous sportifs populaires.



LE CALENDRIER DU FAUCHAGE

Chaque année, les campagnes d'entretien s'organisent en plusieurs étapes :

Fin avril à mi-mai
Première campagne de fauchage

Fin juin à début août
Deuxième campagne plus longue

Mi-août à fin mars
Opérations de débroussaillage et d'égavage, parfois réalisées avec l'appui d'entreprises spécialisées.

► LE DÉPARTEMENT DU GERS SOIGNE SES DÉPENDANCES VERTES

Accotements, talus, lisières arborées, plantations d'alignement... le long des routes départementales, ces « dépendances vertes » font partie intégrante du paysage gersois. Le débroussaillage représente un enjeu majeur, à la croisée de trois priorités : la sécurité des usagers, la préservation de la biodiversité et la valorisation du patrimoine paysager et arboré.



Pour répondre à ces enjeux, le Conseil départemental a mis en place une gestion différenciée et adaptée. Concrètement, cela signifie que les pratiques d'entretien varient selon la nature des espaces et leur rôle écologique. Les agents des Services Territoriaux Routiers et du Parc Routier assurent en régie la totalité de cette gestion, alliant savoir-faire technique et respect de l'environnement avec un débroussaillage raisonné et une valorisation des coupes. Aujourd'hui, les dépendances vertes ne sont plus seulement un espace « à entretenir », mais un véritable réservoir de biodiversité et une ressource pour l'avenir.

i LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département produit son bois-énergie à partir de ses propres ressources issues de l'entretien de ses forêts, mais aussi des travaux de gestion des arbres et des lisières des routes départementales. Ce bois est broyé sur une plate-forme de 500 m² labellisée Q-BEO (Qualité Bois Energie d'Occitanie) d'une capacité de stockage de 500 tonnes, située à Saramon.

Le Département utilise ces plaquettes pour alimenter trois chaufferies bois installées respectivement dans les collèges de Mirande, Miélan et l'Isle-Jourdain, soit une consommation moyenne par an de 200 tonnes de plaquettes pour les trois établissements.



La gestion des arbres : une prévention essentielle

Le Conseil départemental du Gers veille avec soin sur son patrimoine arboré, essentiel pour la sécurité des usagers et la beauté des paysages. Avec 22 500 arbres recensés, dont 80 % en rase campagne, ce patrimoine se distingue par la prédominance des platanes (80 %), accompagnés de chênes, marronniers et autres essences.

Chaque année, environ 1 500 arbres bénéficient d'un entretien minutieux, incluant le nettoyage de couronne et l'élagage, réalisés en fonction des saisons. Un suivi rigoureux est assuré par les 14 subdivisions du département, avec un patrouillage semestriel pour détecter les arbres à risque. Une surveillance particulière (procédure nationale) concerne les platanes et notamment la détection de la maladie du chancre coloré, due à un champignon, qui provoque leur dépérissement.

L'entretien s'effectue généralement de mai à octobre, avec un nettoyage du houppier tous les 14 ans hors agglomération et tous les 7 ans en agglomération. Annuellement, les Services Territoriaux Routiers procèdent à la suppression des gourmands et au nettoyage du pied de l'arbre et des rejets sur une hauteur de 5 à 6 mètres pour conserver l'aspect esthétique et assurer la sécurité des routes.

Le Département s'engage par ailleurs dans des plantations durables : depuis 1998, près de 11 000 arbres et 23 300 haies ont été plantés, avec une attention particulière portée aux espèces adaptées au changement climatique.



“ Cette gestion proactive et durable des arbres permet au Gers de conjuguer sécurité routière, préservation de la biodiversité et embellissement de ses paysages. ”

Bruno Abadie
Chef du Service Gestion
et Exploitation





SURVEILLER

Surveiller les ouvrages d'art : un engagement constant pour la sécurité

Le réseau routier du Gers s'appuie sur de nombreux ouvrages d'art – ponts, murs de soutènement, tunnels – indispensables à la continuité et à la sécurité des déplacements. Soumis aux effets du temps, des intempéries et de l'usure, ils font l'objet d'une surveillance rigoureuse par le pôle ouvrages d'art de la DRM, avec des contrôles réguliers et un entretien adapté.

Un défaut structurel non détecté sur un pont peut compromettre la sécurité, perturber la circulation et entraîner des réparations coûteuses. D'où l'importance de contrôles annuels, qui repèrent fissures ou affaissements, et d'examen approfondis tous les cinq ans, selon une méthode nationale évaluant la solidité et classant chaque ouvrage. Les plus sensibles, par leur âge ou leur rôle stratégique, bénéficient d'une surveillance renforcée, parfois avec des capteurs détectant en continu le moindre mouvement.

L'entretien régulier prolonge par ailleurs la durée de vie des infrastructures : réparations de fissures, traitements anti-corrosion, nettoyage, entretien des systèmes de drainage... Certaines interventions nécessitent des entreprises spécialisées, comme pour les 130 ouvrages soumis à des inspections sous-marines.

Cette vigilance préserve le bon état du patrimoine, évite les réparations lourdes et limite les perturbations pour les usagers.

Les nouvelles technologies au service de la surveillance

Le Conseil départemental s'appuie sur l'expertise de ses agents et sur des technologies de pointe pour optimiser la surveillance des ouvrages. Grâce à l'utilisation de drones pour accéder notamment aux zones difficiles, d'outils de modélisation 3D ou de capteurs intelligents, les inspections permettent de prévenir les risques avant qu'ils ne se manifestent. Le logiciel AREO utilisé par la DRM permet par ailleurs de recenser les ouvrages, de gérer et stocker les informations, de constituer une documentation et d'organiser la surveillance. Cette gestion centralisée permet de suivre l'évolution de chaque ouvrage dans le temps et d'adapter les programmes d'entretien en fonction des besoins réels.

SUR LE TERRAIN

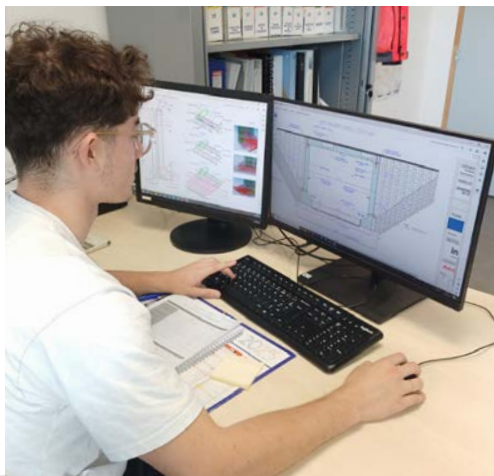


Un nouveau pont pour Lannux

Construit en 1926, l'ancien pont de Lannux n'était plus adapté : largeur inadaptée aux engins agricoles et à la circulation sécurisée, fissures, fragilité face aux crues... En 2020, le Département du Gers a donc reconstruit l'ouvrage, essentiel à la vie quotidienne et à l'activité agricole.

Le nouveau pont, en poutres préfabriquées précontraintes, présente une portée unique sans piles en rivière, améliorant l'écoulement de l'eau et supprimant les points de fragilité. Plus large, il accueille désormais piétons et véhicules en toute sécurité, tout en résistant mieux aux crues.

Conçu avec des matériaux locaux, intégré dans le paysage et respectueux de l'environnement, ce chantier illustre la volonté du Département de conjuguer modernité, durabilité et continuité territoriale.





MESURER

Comment le Département mesure le trafic routier dans le Gers

Savez-vous combien de véhicules circulent chaque jour sur les routes départementales du Gers ? Grâce à un système de comptage bien rodé, le Conseil départemental collecte, analyse et actualise chaque année les données de trafic sur 540 sections du réseau routier. Objectif : mieux connaître les flux de circulation pour entretenir, sécuriser et aménager les routes de façon optimale.

Deux types de comptages

Pour suivre l'évolution du trafic, deux méthodes complémentaires sont utilisées :

► **Les comptages permanents** : 29 stations fixes, implantées à des points stratégiques du réseau, mesurent le trafic tous les jours de l'année.

► **Les comptages temporaires dits « tournants »** : réalisés sur certaines routes pendant une semaine, quatre fois par an, selon un calendrier précis. Ces relevés sont renouvelés tous les 5 ans sur les axes principaux, et tous les 10 ans sur les routes secondaires.

Deux types d'équipements

► **Les boucles électromagnétiques** : intégrées dans la chaussée, elles détectent le passage des véhicules grâce aux masses métalliques. Elles permettent aussi de distinguer les voitures légères des poids lourds.

► **Les tubes pneumatiques** : ces dispositifs temporaires, posés en travers de la chaussée, enregistrent les passages de véhicules grâce à la pression de l'air. Ils peuvent aussi repérer les vélos.



Des données précieuses

Les résultats récoltés permettent de calculer un indicateur essentiel : le Trafic Moyen Journalier Annuel (TMJA). Ce chiffre donne une estimation du nombre moyen de véhicules qui circulent chaque jour sur une section de route. Il est obtenu en croisant les données des stations permanentes avec celles des comptages tournants.

Chaque année, environ 500 points du réseau sont ainsi actualisés. Cela permet d'avoir une vision fiable du trafic, utile pour orienter les investissements, planifier les travaux et garantir la sécurité des usagers.

Une carte annuelle présente les résultats des comptages effectués sur les routes principales du département sur gers.fr. Un outil précieux pour mieux comprendre la circulation sur notre territoire !



Retrouvez en intégralité tous les articles et informations sur gers.fr/monjournal



EN CHIFFRES

5 420 000

Estimation du nombre de véhicules en moyenne/an sur la RD1124 (ex-RN124)

2 369 000

Estimation du nombre de véhicules en moyenne/an sur la RD1021 (ex-RN21)



INTERVENIR

Les patrouilleurs, sentinelles du réseau routier

Qu'ils se déplacent pour le travail, les loisirs ou les trajets du quotidien, les usagers des routes attendent un réseau sûr et bien entretenu. Dans le Gers, cette vigilance au quotidien prend la forme de patrouilles régulières menées par les équipes de la Direction Routes et Mobilités dans le cadre des activités programmées de surveillance du réseau. Leur mission : repérer, signaler et faire traiter rapidement tout ce qui pourrait compromettre la sécurité ou le confort de circulation.

Ce lundi matin, Patrick Ritoux, chef d'équipe à la subdivision de Condom, a programmé sa patrouille. À bord de son véhicule aux bandes rouges, équipé d'un panneau tri-flash et d'un gyrophare, il s'engage sur un itinéraire défini à l'avance. Objectif : parcourir 100 km à vitesse réduite pour observer chaque détail de la chaussée, des bas-côtés et de la signalisation, sans oublier les arbres qui bordent la chaussée.



Dans l'habitacle, une tablette connectée est son outil central : « Dès qu'on constate un désordre, on le saisit immédiatement. On peut aussi prendre des photos. À la fin de la patrouille, toutes les données sont remontées dans une application », explique-t-il, concentré sur la D930, une route d'intérêt régional particulièrement fréquentée. Quelques kilomètres plus loin, un début de nid-de-poule attire son attention.



Arrêt sécurisé du véhicule de patrouille, géolocalisation du point précis, appel à l'équipe d'intervention : « Là, c'est une réparation immédiate », précise Patrick.

Quelques heures plus tard, il sera informé que le défaut a été traité et pourra clore le signalement dans son rapport numérique. Sur son prochain itinéraire du jour, la RD 236, Patrick repère cette fois une coulée de boue obstruant un fossé. Réflexe de terrain : il réoriente une pelle mécanique disponible dans le secteur pour intervenir rapidement sur zone. « Il faut être réactif et trouver la solution la mieux adaptée à la situation ».

Ces patrouilles concernent l'ensemble du réseau départemental : les routes à forte circulation sont vérifiées chaque semaine, le réseau d'intérêt régional est lui inspecté tous les mois, et les routes d'intérêt communal surveillées tous les deux mois.

De retour à la subdivision, le chef d'équipe peut retrouver l'ensemble des signalements sur son ordinateur pour un dernier point. Sur tout le territoire, ces patrouilles sont les yeux et les oreilles du département. Une vigilance discrète mais essentielle, qui garantit chaque jour la sécurité et la fluidité de circulation sur les routes gersoises.



“ On connaît notre réseau par cœur, on voit évoluer la végétation, la signalisation... C'est comme ça qu'on détecte vite les anomalies. ”

Patrick Ritoux
Chef d'équipe à la subdivision de Condom



i LE SAVIEZ-VOUS ?

Une équipe d'astreinte est mobilisée 24/24h dans chacune des subdivisions routières du Département du Gers. En cas d'accident, d'obstacle sur la chaussée, d'intempéries ou de chaussée dégradée, les agents des routes interviennent rapidement sur site, de jour comme de nuit, semaine comme week-end et jour férié.

Leur mission : sécuriser les lieux, baliser les zones à risque, rétablir la circulation ou mettre en place une déviation si nécessaire.

Zoom sur... un dispositif hivernal bien rodé

Même si les derniers hivers ont été cléments, le Département du Gers ne baisse pas la garde. Chaque année, il met en place un plan spécifique de **viabilité hivernale** pour assurer la sécurité des automobilistes et maintenir la circulation, même en cas de neige, verglas ou givre.

De décembre à mars, la Direction Routes et Mobilités veille jour et nuit sur les 3 800 km de routes départementales. Objectif : garantir des conditions de conduite sûres, prévenir les accidents et permettre la continuité de la vie économique.

Sur le terrain, **44 agents** sont d'astreinte 24/24h. Ils disposent de 19 camions de déneigement équipés de saleuses, prêts à intervenir sur les axes prioritaires, ainsi que de **800 tonnes de sel** stockées dans 18 dépôts répartis dans tout le Gers. Les opérations sont hiérarchisées : les grands axes structurants (1 200 km) sont traités en priorité, avec un délai d'intervention visé de 3 à 4 heures après un épisode neigeux. Les interventions peuvent être préventives (salage avant le gel) ou curatives (déneigement après une chute de neige)

Ce dispositif repose aussi sur une surveillance accrue du réseau et une information régulière des usagers : le site **gers.fr** et les réseaux sociaux du Département (Info Route32) diffusent régulièrement les conditions de circulation.

Reste que la sécurité ne dépend pas que des équipes du Département. Les automobilistes ont, eux aussi, un rôle clé : adapter leur vitesse, vérifier l'état de leurs pneus, anticiper leurs trajets et rester attentifs aux conditions météo.

En résumé, même sans chute de neige spectaculaire, le Gers est prêt à affronter l'hiver. Et sur ses routes, vigilance et prudence restent les meilleurs alliés.



INFOS USAGERS

Gravillons sur les routes : une technique maîtrisée et sans danger... à condition de lever le pied !

Chaque été, les gravillons refont surface sur certaines routes du Gers, suscitant parfois l'incompréhension, voire l'agacement des automobilistes. Pourtant, cette méthode, appelée enduit superficiel d'usure, est un choix technique assumé du Conseil départemental pour entretenir durablement les routes secondaires et garantir leur étanchéité. Concrètement, cette opération consiste à appliquer un liant bitumineux, suivi de la pose de gravillons en surnombre. Ce surplus est volontaire : il permet une meilleure accroche du revêtement à la chaussée. Les gravillons sont ensuite balayés dans un délai de 4 à 5 jours après l'intervention, une fois qu'ils ont bien adhéré. Pas de panique donc ! Si la signalisation temporaire est respectée (ralentir, ne pas freiner brutalement, éviter les dépassements), il n'y a aucun danger pour les usagers. Ces gravillons sont là provisoirement, pour assurer la longévité de nos routes.



LES RÈGLES D'OR DE L'AUTOMOBILISTE EN HIVER

- **Equiper son véhicule pour l'hiver**
 - **S'informer des conditions de circulation**
 - **Organiser son déplacement à l'avance**
 - **Adapter vitesse et distances de sécurité**
 - **Laisser la priorité aux engins de déneigement, ne jamais les dépasser**
- **Ne pas abandonner son véhicule sur une chaussée enneigée**



RÉPARER

Garantir la continuité du réseau routier face aux aléas

Chaque année, le Département du Gers doit faire face aux aléas climatiques. Le service des routes du Conseil départemental du Gers se dresse en première ligne pour réparer, reconstruire et renforcer un réseau routier essentiel à la vie quotidienne et à l'économie du territoire. À travers son expertise et sa réactivité, il garantit un retour à la normale dans les meilleurs délais, tout en œuvrant à l'amélioration continue des infrastructures pour mieux affronter les aléas futurs.

Une mobilisation immédiate en cas de sinistre

En cas d'intempéries, les agents de la Direction Routes et Mobilités sont immédiatement en alerte. Leur mission principale est de sécuriser les zones touchées pour éviter des accidents ou des aggravations des dégâts. Cette première étape peut inclure la fermeture des routes dangereuses, la mise en place de déviations et la signalisation adaptée.

Ensuite, un état des lieux minutieux est réalisé. Les agents évaluent l'ampleur des dégâts : effondrements de chaussée, affaissements, dégradations des ponts, glissements de terrain, etc. Ce diagnostic permet de prioriser les interventions et d'établir un calendrier de reconstruction.



Travaux de reconstruction : expertise et technicité

La reconstruction des infrastructures touchées par les intempéries ne se limite pas à une simple réparation. Elle nécessite une expertise pointue et l'utilisation de matériaux adaptés pour garantir la pérennité des ouvrages face à de futurs aléas climatiques.

Selon la gravité des dommages, les interventions peuvent aller de la refonte de la couche de roulement à la consolidation des fondations des chaussées, en passant par la reconstruction totale de certains ouvrages d'art comme les ponts ou les tunnels.



Retrouvez en intégralité tous les articles et informations sur gers.fr/monjournal



LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur le territoire de la communauté de communes Bastides de Lomagne, **une expérimentation innovante** est en cours pour lutter contre les coulées de boues qui abîment nos routes et polluent nos cours d'eau.

Face aux épisodes pluvieux de plus en plus intenses, le Conseil départemental du Gers et des partenaires locaux – agriculteurs, collectivités, associations et experts – unissent leurs forces autour d'une charte d'engagement contre l'érosion des sols. Objectif : préserver les routes départementales et communales, améliorer la qualité des eaux et maintenir la richesse agronomique des sols agricoles. Cela passe par des diagnostics précis sur les parcelles sensibles, des aménagements antiérosifs (haies, talus, fossés adaptés), l'accompagnement technique des agriculteurs et une mobilisation collective pour des solutions durables.



SUR LE TERRAIN : EXEMPLE D'UN GLISSEMENT DE TERRAIN MAÎTRISÉ À CUELAS

Un éboulement est survenu en début d'année 2025 sur la RD 226, à hauteur de la commune de Cuelas. Pour sécuriser la circulation, le Département a engagé une opération de reprise du glissement de terrain, pour un coût total de 7 600 €.

Menés par le Service du Parc Routier, les travaux se sont déroulés sur une semaine sous route barrée, avec une déviation organisée par la subdivision de Miélan. Le chantier a mobilisé des moyens conséquents : décaissement de l'accotement, mise en place de 100 tonnes d'enrochement, reprofilage de la chaussée avec 25 tonnes de Grave-Émulsion, remise à niveau de l'accotement en terre et remodelage du fossé côté amont.

Ces aménagements permettent aujourd'hui de garantir la stabilité de la chaussée et la sécurité des automobilistes sur ce secteur.



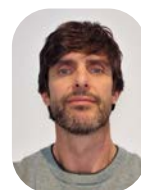
“ Il convient de rechercher en permanence le meilleur compromis et la technique la plus adaptée afin d'assurer une réparation durable des dégâts inopinés. ”

Routes et climat : anticiper pour mieux protéger

Face aux bouleversements climatiques, le réseau routier du Gers est en première ligne. Retrait-gonflement des argiles, érosion accélérée, glissements de terrain de plus en plus fréquents : les infrastructures souffrent, et les réponses doivent être à la hauteur des enjeux. Le Département s'engage pleinement. Avec les agriculteurs et les communes, il lutte contre les coulées de boue, renforce la gestion des zones boisées pour prévenir les chutes d'arbres et priorise les réparations sur les secteurs les plus sensibles. Les interventions hivernales s'adaptent aussi aux nouvelles réalités climatiques, pour maintenir la circulation dans les meilleures conditions possibles. Cette stratégie s'inscrit dans une logique de transition écologique : protéger nos routes, réduire l'impact environnemental des interventions et préparer durablement l'avenir. Mais cette adaptation ne peut reposer uniquement sur l'action publique. Elle appelle une prise de conscience collective : accepter certaines contraintes aujourd'hui, c'est avant tout préserver notre sécurité... et celle des générations futures.



Yoan Courtade
Chef du service patrimoine et entretien



EN CHIFFRES

INTEMPÉRIES PRINTANIÈRES

300

interventions sur le Département

100 pour des coulées de boue

150 pour des interventions sur arbres

50 pour des chaussées inondées

1M€

coût global des interventions



INNOVER

Routes départementales : innover pour des infrastructures plus durables

Engagé dans la transition écologique, le Département du Gers mise sur des techniques innovantes pour entretenir son réseau routier. Depuis 2016, il utilise un liant à base d'émulsion de bitume, appliqué à basse température, réduisant ainsi consommation d'énergie et émissions de CO².

Dernière avancée en date : une expérimentation prometteuse de couche de roulement à température ambiante, intégrant exclusivement des matériaux recyclés. Ce procédé évite l'usage de granulats naturels et de liants fossiles, tout en divisant par deux les émissions de gaz à effet de serre sur un kilomètre rénové.

Ces solutions s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable, amorcée dès 2008 avec l'Agenda 21. Le Département privilégie le réemploi des matériaux, adapte ses techniques aux spécificités locales et veille à limiter l'impact environnemental à chaque étape des travaux.

Chaque expérimentation fait l'objet d'un suivi rigoureux sur plusieurs années pour garantir sécurité, performance et durabilité sur l'ensemble du réseau routier.

Avec ces initiatives, la Direction Routes et Mobilités affirme son rôle de précurseur en matière d'innovation écologique. Un pas de plus vers des routes gersoises à faible empreinte carbone !



Sur le terrain : Un revêtement « vert » entre Bézéril et Samatan

Sur la RD4, le Département teste VEGEROAD, un enrobé biosourcé appliqué à froid sur un kilomètre de chaussée, en partenariat avec l'entreprise Colas. Composé à 30 % de granulats recyclés et d'un liant végétal issu de la sylviculture, ce revêtement réduit de moitié les émissions de CO₂. Une première en France, suivie sur trois ans pour en évaluer la durabilité.



“ Le Conseil départemental suit sur plusieurs années différentes expérimentations d'enrobé sur son réseau routier. Ces protocoles d'innovation répondent toujours à un souci d'économie et d'environnement, tout en préservant le confort et la sécurité des usagers. Nous observons l'évolution du produit dans le temps avant de lancer des chantiers de plus grande ampleur. ”

Fabrice Bert-Latrilie
Directeur-adjoint routes
et mobilités





LE LABORATOIRE DES ROUTES DU GERS : LA SCIENCE AU SERVICE DES INFRASTRUCTURES

Discret mais essentiel, le laboratoire des routes du Gers est un atout stratégique pour entretenir les 3 800 km de routes départementales. Intégré à la Direction Routes et Mobilités, il intervient à chaque étape des chantiers – chaussées et ouvrages d'art – pour contrôler, expertiser et conseiller.

Pourquoi un laboratoire en interne ? Pour plus d'efficacité, de fiabilité, de réactivité... et d'économies. Doté d'une cellule d'analyse mobile, le Département peut ainsi agir rapidement, mieux diagnostiquer les dégradations, cibler les travaux d'entretien, optimiser les réparations et s'assurer de la qualité des interventions.

L'équipe surveille les matériaux utilisés – granulats, liants, enrobés – et vérifie le respect des cahiers des charges. En amont, elle valide les techniques adaptées au contexte local. Pendant les travaux, elle effectue des essais pour contrôler la conformité des matériaux, que le chantier soit en régie ou confié à une entreprise. Température, contrôle visuel, état du support, compacité, adhérence et performance du produit... Tout est analysé in situ au laboratoire par trois agents dédiés à cette mission.

Ce laboratoire est aussi un levier d'innovation. Face aux défis économiques et environnementaux, de nouvelles techniques émergent. Pour garantir leur fiabilité, un suivi qualité rigoureux est indispensable : un rôle que le laboratoire joue pleinement, en apportant son expertise de proximité.



“ Il existe de nombreuses techniques d'enrobé, notre rôle au laboratoire des routes est de nous assurer que les travaux sont menés dans les règles de l'art en procédant à des contrôles par échantillonnage sur les chantiers et à des analyses en laboratoire. ”

Fabien Fourès

Agent du laboratoire des routes



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un enrobé est le matériau obtenu à partir d'un mélange de granulats et d'un liant hydrocarboné. Ainsi, le béton bitumineux ou les asphaltes sont des enrobés.



Sur le terrain : RD12, test pour l'enrobé 100 % recyclé

Sur la RD 12, entre Tirent-Pontéjac et Boulaur, le Département du Gers a mis en œuvre une innovation écologique : l'enrobé AGRECO+, composé à 100 % de matériaux recyclés issus du rabotage des routes, avec un ajout de chaux hydratée. Appliqué à froid, sans chauffage à 160°C comme les enrobés classiques, il permet à la fois d'économiser de l'énergie et de limiter les émissions polluantes.

Ce chantier pilote représente une réduction de 29 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 242 allers-retours Paris-Bordeaux en voiture, ainsi que la préservation de 600 tonnes de granulats non renouvelables.

Plus respectueuse de l'environnement et de la santé des équipes, cette technique est testée sur 1 km de chaussée, soit 640 tonnes d'enrobés recyclés. Un suivi sur 4 ans permettra de vérifier sa durabilité et son adaptation aux contraintes gersoises





DEVELOPPER

Un Gers en mouvement vers les nouvelles mobilités

Face aux enjeux environnementaux et aux attentes croissantes des usagers, le Conseil départemental du Gers s'engage dans le développement de mobilités plus durables et respectueuses de l'environnement. Pour concrétiser cette ambition, la Direction Routes et des Mobilités (DRM) s'est dotée d'un service « mobilités » dédié à la mise en œuvre d'une politique tournée vers un territoire plus écologique, sécurisé et agréable à vivre.

Même si la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) confie la compétence aux Régions et intercommunalités, le Département conserve un rôle stratégique. Gestionnaire d'infrastructures routières et touristiques, il reste un acteur clé de la solidarité territoriale, se positionnant en tant que coordonnateur et fédérateur. Le Conseil départemental œuvre ainsi sur trois axes : développer ses propres infrastructures (voie verte, piste cyclable, sentiers...), continuer à accompagner les autres collectivités et définir des orientations en lien avec les usagers et les acteurs de la mobilité, du tourisme et de la solidarité.



“ Le Gers s'engage résolument dans les mobilités douces. À travers nos pistes cyclables, voies vertes et sentiers, nous offrons des alternatives concrètes et durables aux déplacements traditionnels. Notre ambition est claire : concilier respect de l'environnement, sécurité et qualité de vie, pour que chaque Gersoise et chaque Gersois bénéficie d'un territoire en mouvement, accessible et attractif. » Lydie Toison, conseillère départementale en charge des mobilités douces. ”

Penser les infrastructures de demain

« Quelles infrastructures pour quelles mobilités » ?

Le Département se projette sur les vingt prochaines années avec un double objectif : répondre aux enjeux écologiques et énergétiques tout en adaptant les infrastructures aux besoins des Gersoises, des Gersois, des visiteurs et des futurs habitants. Cette réflexion s'appuie sur une concertation large. En 2022, une enquête a permis de recueillir les attentes des usagers sur les mobilités de demain.

En 2023, ce dialogue s'est poursuivi avec les acteurs clés du secteur : Région, intercommunalités, offices de tourisme, fédérations de randonnée et de vélo, chambres consulaires...

À l'issue de ces échanges, une série d'actions concrètes a été définie : schéma d'usage des routes, aménagements cyclables, renforcement de la mobilité solidaire pour les jeunes et les publics vulnérables... Autant de leviers pour faire du Gers un territoire en mouvement, au service de toutes et tous.

Lydie Toison
Conseillère départementale, en charge des Mobilités Actives



L'INFO EN +

► Ligne Nouvelle du Sud-Ouest : un projet ferroviaire ambitieux

La Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (LNSO) vise à transformer la mobilité dans le Grand Sud-Ouest en développant 418 km de nouvelles lignes ferroviaires, incluant trois nouvelles gares (Dax, Bressols et Mont-de-Marsan) et deux haltes supplémentaires. Ces infrastructures permettront de relier Paris à Toulouse en 3h10, tout en renforçant le maillage territorial et en promouvant une mobilité plus durable. Soutenu par l'État et 25 collectivités territoriales, dont le Conseil départemental du Gers avec un investissement total de 14 millions d'euros sur 40 ans, la LNSO est un projet majeur pour l'avenir des transports dans la région.

► PISTES CYCLABLES ET VOIES VERTES DU GERS

La piste cyclable Auch-Aubiet sur la D924 est un des projets phares porté par le Département. Cette piste bidirectionnelle de 3 m de large et sécurisée permet de relier la ville d'Auch à la commune d'Aubiet sur 12 kilomètres, et à termes, Toulouse. Des raccordements aux gares sont également à l'étude dans le cadre de ce projet.

Le Département travaille également à l'extension et à l'aménagement des voies vertes et cyclables, notamment en reliant les axes déjà existants. La Voie Verte de l'Armagnac entre Condom et Eauze, soit un projet de 33 km au total, permet déjà de relier à ce jour, Condom à Lagrault-du-Gers (21 km) et Cazeneuve à Eauze (8 km), en offrant un itinéraire de qualité et inclusif (label « Tourisme & Handicap » sur une portion de 2,5 km entre Mouchan et Lauraët) aux amateurs de loisirs en plein air.

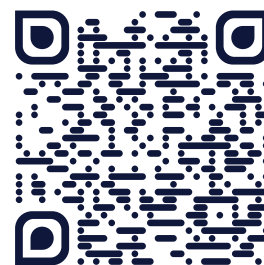
Enfin, la Véloroute Vallée de la Baïse (V82), longue de 165 km, constitue un axe majeur de mobilité douce, traversant le territoire gersois du nord au sud. Elle s'intègre également aux grandes routes cyclables européennes,

telles que la Scandibérique (EV3), dont 8 km passent par le Gers.

En favorisant l'usage du vélo et des déplacements doux, le Département s'engage pour un territoire plus écologique, plus sécurisé et plus agréable à vivre. Que ce soit pour les trajets du quotidien ou pour le tourisme, ces infrastructures offrent des alternatives durables aux modes de transport traditionnels et dessinent un avenir où la mobilité rime avec respect de l'environnement et qualité de vie.



Retrouvez tous les circuits de randonnée et cyclables du Département en flashant ce QR Code



Aux petits soins des sentiers

Le Département du Gers entretient plus de 450 km de sentiers de randonnée, dont les célèbres chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle mais aussi plusieurs autres sentiers de Grande Randonnée (GR). Ces itinéraires emblématiques – GR65, GR653, GR652, GR654 – sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), un outil essentiel de préservation des chemins ruraux et de valorisation du patrimoine naturel et culturel gersois. De plus, 35 km du GR65 entre Lectoure et Condom sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'entretien, c'est toute l'année, avec 2 campagnes de fauchage au printemps (avril et juin), une campagne de taille des haies et lisières à l'automne et une campagne de balisage hivernale (février). Ces travaux sont réalisés en régie par les équipes du Département via ses Services Territoriaux Routiers.

En 2024, par exemple, le Département a réhabilité 400 mètres du chemin de la Haille à Condom sur le GR65, fortement dégradé par les intempéries et le passage répété des usagers. Un investissement de 25 000 euros. Résultat : un itinéraire plus sûr, praticable en toute saison !



“ Le Département s'engage pour améliorer la mobilité de tous et accompagner l'évolution des usages. ”

Patrice Baratto
Chef du Service Mobilités
au Conseil départemental



EN CHIFFRES

58 620

Usagers sur la voie verte de l'Armagnac en 2024

35 000

Nombre de cheminants enregistré par l'éco-compteur de Beaumont en 2024



Zoom sur... l'application SURICATE

Cette application permet aux randonneurs de signaler rapidement les problèmes de balisage, les conflits d'usage ou encore les atteintes à l'environnement rencontrés sur les itinéraires. Cela facilite l'intervention des agents de la Direction des Routes et Mobilités.



INVESTIR

La gestion de la RD 1124 : un enjeu majeur pour le Département

Le transfert des routes nationales aux Départements est une évolution majeure pour la gestion des infrastructures routières. La RN 124, désormais renommée RD 1124, est passée sous la responsabilité du Conseil départemental du Gers qui doit répondre au défi d'envergure que représente la mise à deux fois deux voies entre Gimont et L'Isle-Jourdain. Un chantier suivi par le service Etudes et Grands Travaux du Département.

L'opération de mise à deux fois deux voies est structurée en plusieurs volets : études, grands travaux et gestion foncière et environnementale. L'objectif est double : améliorer la fluidité du trafic et renforcer la sécurité routière sur cet axe stratégique reliant Auch à Toulouse.

Un chantier en plusieurs phases

Le projet est découpé en trois grandes phases :

► **Phase 1** (jusqu'en décembre 2024) : réalisation des ouvrages d'art, incluant ponts et passages pour la faune, ainsi que la réorganisation des routes traversées par la RD 1124.

► **Phase 2** (de juin 2024 à début 2026) : travaux de terrassement et assainissement de la section courante.

► **Phase 3** (prévue pour 2026-2027) : pose des revêtements et équipements de sécurité. L'objectif final est une mise en service début 2027, sous réserve des aléas climatiques et des arbitrages budgétaires.

Le Conseil départemental du Gers est désormais non seulement maître d'ouvrage mais aussi futur exploitant de la RD 1124. Cela permet d'anticiper les besoins d'entretien et d'optimiser les choix techniques dès la conception des infrastructures. Le Département a d'ailleurs déjà engagé en juillet 2025 un important chantier de renouvellement de la chaussée sur la D 1124 (ex-N124), entre les communes de L'Isle-Jourdain et Pujaudran, sur une section de 3,5 kilomètres de 2x2 voies dans les deux sens. Ce projet d'envergure, d'un montant d'1,25M€, témoigne d'une priorité claire : garantir la sécurité des usagers sur l'un des axes les plus fréquentés du territoire, avec un trafic journalier compris entre 25 000 et 30 000 véhicules.

Le suivi des mesures compensatoires (voir par ailleurs), ainsi que la gestion des nouvelles infrastructures, restent des défis pour les prochaines décennies. Avec ce projet structurant, le Département du Gers affirme sa volonté de moderniser son réseau routier tout en intégrant les enjeux environnementaux et sociaux liés à ces grandes infrastructures.



“ Le projet constitue la dernière étape de la mise à 2x2 voies entre Auch et Toulouse, offrant des opportunités claires de désenclavement, attendues depuis plus d'un demi-siècle, mais aussi un confort certain pour les usagers quotidiens de cet axe. Au-delà d'une meilleure fluidité du trafic, l'infrastructure doit aussi permettre une amélioration significative de la sécurité routière. Enfin, l'environnement est au cœur du projet, avec une conception visant à concilier modernisation de l'infrastructure et respect du territoire gersois. ”

Eric Gleyze
Chef du service des Études
et Grands Travaux



► 2X2 VOIES : L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Au-delà des aspects techniques qui régissent le chantier de la 2x2 voies, Le Département a respecté les mesures environnementales posées par l'Etat. Suivant le principe «éviter, réduire, compenser», des actions sont mises en place pour limiter l'impact du chantier sur la faune et la flore locales. « L'objectif est d'éviter au maximum les dégâts sur l'environnement. Quand on ne peut pas éviter, on essaie de réduire l'impact sur le projet. Quand on peut ni éviter ni réduire, on essaie de compenser », explique Eric Gleyze, chef du service des Études et Grands Travaux.

Parmi ces actions, l'acquisition et la gestion de 12 hectares de forêts et plus de 30 hectares de zones agricoles en faveur des espèces protégées, l'implantation de passages ou d'aménagements pour la faune et la mise en place de clôtures de protection ou encore la relocalisation d'espèces végétales spécifiques comme la jacinthe de Rome ou le trèfle écaillé.

Un comité de suivi environnemental se réunit régulièrement pour faire le point sur ces mesures d'évitement, de réduction et de compensation. Elles seront suivies pendant 50 ans, afin de garantir leur efficacité. La coordination avec d'autres acteurs tels que la SAFER ou le Conservatoire des Espaces Naturels est par ailleurs essentielle pour assurer la pérennité des engagements pris.



La mission foncier environnement au cœur du projet

Derrière l'acquisition des terrains, la mission foncier environnement veille à réorganiser les parcelles impactées par les projets et à préserver les équilibres naturels. L'infrastructure traverse champs, haies ou bois : il faut compenser les agriculteurs, souvent par la restitution de terres ailleurs, pour maintenir la viabilité des exploitations.

En parallèle, haies et bosquets sont replantés, de nouveaux accès sont créés pour limiter l'impact sur les paysages et les continuités écologiques. Objectif : adapter le territoire sans compromettre ses ressources agricoles et naturelles.



EN CHIFFRES

MISE EN 2X2 VOIE DE L'AXE GIMONT - L'ISLE JOURDAIN

13

Nombre de km

2027

Date de mise en service
programmée

142 M€*

Coût estimé des travaux

* Plan de financement : Etat : 45%, Collectivités : 55% (Région : 27,5%, Département : 27,5% (avec la participation depuis 2011 de Grand Auch Agglomération (2,88%) et depuis 2024 de la Communauté de communes Coteaux Arrats- Gimone (0,8 %) et de la Communauté de communes Gascogne Toulousaine (1,4 %). NB : Maitrise d'ouvrage du CD32 depuis le 1^{er} janvier 2024, dans le cadre du transfert des routes nationales.



ACCOMPAGNER

Ingénierie voirie : une expertise au service des collectivités

Créé en 2017 sous l'impulsion de la loi NOTRe, le Service Ingénierie Aménagement Voirie (SIAV) de la Direction Routes et Mobilités du Conseil départemental du Gers incarne aujourd'hui un véritable levier de solidarité territoriale en apportant une expertise technique et une assistance précieuse aux communes gersoises. Si son action ne concerne pas directement les routes départementales, elle s'inscrit pleinement dans un soutien technique aux communes pour la gestion et l'aménagement de leur voirie.

Le SIAV intervient à la demande des collectivités locales, notamment par l'intermédiaire des services techniques routiers (STR) ou de la mission ingénierie du Département. Ce service, composé d'un ingénieur et de deux techniciens est particulièrement sollicité pour des problématiques de sécurisation des axes routiers, notamment pour répondre à des enjeux de réduction de la vitesse en milieu urbain. Mais il s'investit également dans des projets structurants, tels que la gestion des ponts communaux, suite à la mise en place du Plan National Ponts (PNP), ou encore le développement de solutions de mobilité alternative.

Par ailleurs, pour renforcer l'impact de ses actions, le service d'ingénierie routière organise régulièrement des «ateliers voirie» destinés aux techniciens des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). Ces rencontres permettent d'échanger sur des problématiques communes, d'actualiser les connaissances réglementaires et de proposer des solutions adaptées aux enjeux du territoire.

Cet accompagnement fourni par le Département est gratuit pour les communes,

il est entièrement financé par le Conseil départemental, représentant un investissement significatif dans la solidarité territoriale avec environ 45 dossiers traités par an dans le domaine de la voirie, et une vingtaine supplémentaire pour les ouvrages d'art. Plus des deux tiers des projets étudiés sont réalisés, témoignant de la pertinence et de l'efficacité de son intervention.



“ Nous accompagnons les communes dans la programmation de leurs projets de voirie, Ouvrages d'art et mobilités en réalisant des études de faisabilité qui permettent d'estimer les coûts et de préconiser des solutions techniques adaptées. ”

Service Finances, Achats et Prévention : Un travail de l'ombre essentiel

Véritable tour de contrôle budgétaire et comptable de la Direction Routes et Mobilités, le service Finances, Achats et Prévention assure la préparation, l'exécution et le suivi des budgets, en veillant au bon emploi des deniers publics. Il pilote les dépenses et recettes, gère les subventions et financements, suit les opérations d'envergure comme le Contrat de Plan État-Région pour la mise à 2x2 voies de la RD 1124, et veille au respect des règles comptables (M57). Aux côtés des équipes techniques, il garantit la bonne gestion financière des projets routiers et des marchés publics, tout en animant la prévention et la culture comptable au sein de la direction.

Bruno Laibach
Chef du service ingénierie



EN CHIFFRES

180 000€

**Coût de la Cellule Assistance
Technique Aménagement Voirie**

INFORMER

Info Routes : Rester informé, c'est mieux circuler

Accidents, travaux, routes fermées, intempéries... Sur le réseau routier départemental, la circulation peut être perturbée à tout moment. Pour vous permettre de rouler en toute sécurité et d'anticiper vos déplacements en toute sérénité, le Département du Gers a mis en place un véritable réseau d'information en temps réel.

La Direction communication du Conseil départemental, en lien étroit avec la Direction des Routes et Mobilités, travaille main dans la main avec ses agents sur le terrain, le SDIS 32, les forces de l'ordre et la Préfecture pour recueillir des informations actualisées. Objectif : transmettre aux usagers les bonnes infos, au bon moment.

Info Route 32 : le réflexe Facebook

Pratique et accessible, la page Facebook **Info Route 32** est devenue un canal d'alerte incontournable à destination des Gersois. On y trouve les points noirs du moment, les accidents en cours, les routes fermées temporairement ou encore les déviations à suivre. Un outil réactif, directement mis à jour par les équipes départementales. Ce n'est néanmoins pas un canal d'urgence, pour tout incident sur la route, il faut contacter les secours au 18 ou les forces de l'ordre au 17.



Waze, le GPS qui parle gersois

Pour aller encore plus loin, le Département collabore avec **Waze**, la célèbre application de navigation utilisée par plus de 20 millions de Français, dont de nombreux Gersois. Grâce à ce partenariat, les fermetures d'axes sont désormais référencées directement dans l'application : un gain de temps et de tranquillité pour les automobilistes connectés.

Presse et vigilance permanente

En parallèle, des **communiqués de presse** sont régulièrement transmis aux médias locaux pour relayer les alertes à grande échelle. Routes barrées, déviations, glissements de terrain, verglas ou orages violents... Une veille constante est assurée pour que chacun puisse adapter son itinéraire, éviter les mauvaises surprises et circuler en toute sécurité.

Dans le Gers, l'information routière est un service public à part entière, pensé pour vous, pour votre sécurité... et pour que chaque trajet reste un plaisir!

Retrouvez la carte d'information routière en flashant ce QR Code



et retrouvez toutes les actualités de votre département sur les réseaux



Aires de repos : propreté ou fermeture, à vous de choisir !

Les aires de repos et points de stationnement sont indispensables pour la sécurité de tous : elles permettent de faire une pause ou de stationner temporairement en cas de problème.

Mais trop souvent, ces espaces sont dégradés par des incivilités et notamment des dépôts sauvages de déchets ... Des comportements qui pèsent lourdement sur le budget public.

Attention : ces zones ne sont pas conçues pour accueillir des dépôts d'ordures. Elles sont destinées uniquement aux arrêts de courte durée. Si une aire devient trop sale, elle sera fermée.

Le message est clair : « **Propreté ou fermeture : à vous de choisir** ». Préserver ces espaces, c'est garantir à tous des pauses sûres et agréables sur nos routes.



Conseil départemental du Gers

**“ Je vous protège sur la route,
à vous de me protéger. ”**



Sur la route, un agent n'a pas de seconde chance